

- R È G L E M E N T I N T É R I E U R -

BIENVENUE

livret
d'accueil

Belle
rive
CLINIQUE

Clinique psychiatrique Belle Rive
Centre de soins en hospitalisation libre

- V I L L E N E U V E - L E Z - A V I G N O N -



BIENVENUE

à la clinique Belle Rive

Vous venez d'être admis à la clinique Belle Rive et toute l'équipe vous remercie de la confiance que vous nous accordez.

Chaque jour, l'expertise médicale de nos équipes, leur soutien et leur dévouement sont au cœur de nos préoccupations pour vous soulager.

Tous ensemble, soignants, représentants des usagers, patients experts et pair-aidant, nous veillons à vous proposer le programme de soin et de bien-être le plus adapté à votre état de santé.

Découvrez dans ce livret toutes les informations relatives au règlement intérieur. N'hésitez pas à solliciter nos équipes pour toute demande de renseignement, question ou hésitation.

Nous vous souhaitons un bon séjour
et un prompt rétablissement.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Règlement intérieur

pour bien vivre ensemble

Durant le séjour, vous êtes amené à partager des espaces de vie où il sera nécessaire de respecter des règles d'hygiène, de sécurité, de vie en communauté et de respect d'autrui. À cet effet, lors de l'admission, il vous sera remis contre signature le livret d'accueil, le règlement intérieur et divers documents utiles pour votre séjour.

En cas de non-respect du règlement intérieur, nous pouvons être amenés à prononcer l'arrêt immédiat de votre prise en charge à la clinique.



ACCÈS

La ligne d'autobus N°5 « Arrêt Clinique » aux portes de la clinique permet de relier l'établissement à Avignon, Villeneuve-lez-Avignon et les Angles. Une liaison ferroviaire est assurée via les gares d'Avignon centre et TGV.

ACCOMPAGNANT

Il n'existe pas de possibilité d'hébergement sur site pour les accompagnants. Cependant, à votre demande, la réception vous communiquera les hébergements aux alentours.

ACTIVITÉ COMMERCIALE

Aucune activité commerciale n'est permise dans l'institution. Toute vente d'objets (tabac, alimentation, boissons...), y compris ceux réalisés durant l'hospitalisation à l'ergothérapie, est formellement interdite. De surcroît, la vente de produits illicites (tabac, alcool, drogues, médicaments, etc.) peut également mener à l'appel des forces de l'ordre.

ANIMAUX

Les animaux ne sont pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte de la clinique et de son parc.

APPAREILS ÉLECTRIQUES

Les appareils de radio et de télévision doivent fonctionner en sourdine, comme dans toute collectivité, et particulièrement **entre 22h30 et 7h00**. Pour des raisons de sécurité, il est interdit d'utiliser des appareils électriques quels qu'ils soient dans les chambres (bouilloire, cafetière...) à l'exception d'un rasoir électrique ou d'un sèche-cheveux. **Merci de pas utiliser d'appareil photographique, ni de caméra vidéo afin de respecter la confidentialité des personnes présentes dans l'établissement.**



L'utilisation de rallonge, câble de grande longueur ou multiprise, même personnelle, est strictement interdite.

ASSOCIATION EN INTERNE

Une association de soins, de prévention, de réadaptation et de réhabilitation a été mise en place pour poursuivre la dynamique thérapeutique lors de l'hospitalisation.

L'AREPP (Association de Recherche et d'Etude en Psychiatrie Privée) : association loi de 1901, qui a pour but de gérer et d'organiser les activités de loisirs au sein de la clinique. Le succès de ces activités dépend de la participation active de chacun.

BADGE PERSONNEL ET CONFIDENTIEL

Il vous permet d'accéder à votre chambre, de vous enregistrer au self et de librement entrer et sortir aux heures d'ouvertures de la clinique. Il vous sera remis le jour de votre entrée. Il devra faire l'objet d'une déclaration (à la réception) en cas de perte ou de vol afin que nous puissions vous en délivrer un nouveau qui vous sera facturé.

BIBLIOTHÈQUE

Une bibliothèque, où vous pouvez emprunter des livres, est disponible à l'ergothérapie. Pour emprunter des livres, une caution vous sera demandée.

BOISSONS ET TOXIQUES

L'introduction et la consommation de boissons alcoolisées et/ou de produits toxiques (CBD compris) sont formellement interdites dans la clinique. Le non-respect de cette interdiction entraînera la rupture immédiate du contrat d'hospitalisation liant la clinique au patient.

CHAMBRE

En raison des contraintes dans la réalisation des soins, de la quiétude indispensable pour le repos de chacun et les exigences de sécurité, la clinique demande au patient de ne pas aller dans une autre chambre que la sienne. Nous vous rappelons que la chambre est non-fumeur, comme tout l'établissement (balcon compris).



VIGILANCE - SÉCURITÉ

Si un patient est en état d'ébriété manifeste et qu'il veut repartir en voiture : Il lui sera proposé de téléphoner à un proche de son entourage qui pourra venir le chercher.

S'il refuse :

- le médecin présent dans l'établissement pourra intervenir pour l'inciter à laisser ses clés.
- il sera invité à repartir en taxi.

S'il existe une urgence médicale, il sera fait appel au médecin présent dans l'établissement, au SAMU, ou aux pompiers.

Dans tous les cas, il sera fait un rapport d'incident écrit qui sera remis à la direction de l'établissement.

COFFRE

Durant votre séjour, vous trouverez un coffre-fort dans les armoires de votre chambre où vous aurez la possibilité de déposer vos objets de valeurs. Une note explicative de l'utilisation des coffres est mise à votre disposition dans votre livret d'accueil. L'ensemble de vos objets de valeurs restent sous votre entière responsabilité.

CONFIDENTIALITÉ

Conformément au code de déontologie médicale, **le patient est en droit d'exiger le respect des données confidentielles concernant sa vie privée et sa maladie.**

La notion de secret professionnel s'étend à l'ensemble des collaborateurs qui ont l'interdiction de divulguer le moindre renseignement concernant les patients de la clinique.



COURRIER

Votre courrier sera remis chaque jour à l'infirmierie uniquement. Vous pouvez remettre vos lettres affranchies dans la boîte aux lettres à l'accueil des hospitalisations.

CULTE

Un service religieux catholique est assuré à la clinique. La messe est célébrée dans la chapelle le vendredi à 17h. Par ailleurs, à titre privé, tout patient qui en exprime le désir peut recevoir la visite d'un ministre du culte de son choix. Il vous suffit pour cela d'en formuler la demande auprès du cadre supérieur de santé.

COLLECTE D'ARGENT

Aucune collecte d'argent ne doit être organisée par les patients pour quelque motif que ce soit (fête, cadeaux de départ, anniversaire d'une personne hospitalisée...).

DÉGRADATION

Toute dégradation ou détérioration causée par un patient ou un accompagnant vous sera facturée et pourra être retenue sur votre dépôt de garantie.

GESTES ÉCO-CITOYENS ET SANTÉ

Nous vous demandons :

- d'éteindre lumières et télévision avant de quitter votre chambre
- d'éteindre climatisation ou chauffage avant d'ouvrir la fenêtre
- de débrancher votre chargeur de portable après utilisation
- d'aérer votre chambre 20 minutes par jour
- de trier vos déchets : des poubelles pour les canettes et bouteilles plastiques sont à votre disposition au lounge et à l'ergothérapie
- de signaler toute fuite d'eau ou autre problème technique

HYGIÈNE

Les patients et leurs accompagnants ou visiteurs ont l'obligation de respecter les règles d'hygiène élémentaires et les recommandations que peut formuler l'établissement.

INFORMATIONS LÉGALES ET PARAMÉDICALES

L'équipe soignante médicale et paramédicale, vous informe des modalités thérapeutiques et de l'organisation de vos soins. Par ailleurs, pour assurer la continuité des soins, une lettre de liaison est adressée à votre médecin traitant.

Après votre sortie, un courrier de fin d'hospitalisation plus détaillé sera adressé, via « mon espace santé », sauf si vous avez manifesté votre opposition à la transmission de ces informations.

INTERNET

Toutes les chambres sont connectées à Internet via le réseau sans fil WIFI de la clinique, dédié aux patients. Vous pouvez vous connecter à un unique appareil (votre ordinateur portable, téléphone ou tablette). Nous vous invitons à ouvrir un compte auprès de l'accueil.

LA LIBERTÉ D'ALLER ET VENIR

La liberté d'aller et venir est un droit inaliénable de la personne humaine. Les restrictions qui peuvent être apportées à ce droit s'aménagent ponctuellement en fonction du projet thérapeutique élaboré avec le patient ou du contexte sanitaire (pandémie ...).

INVENTAIRE

À votre arrivée, un inventaire de vos effets personnels sera effectué par un soignant en votre présence.

Un inventaire peut aussi être effectué durant votre séjour ou au retour de permissions, suivant indication.

TEST ET CONTROLES DE TOXIQUES

Suivant le projet thérapeutique ou suspicion de consommation interdite par le règlement intérieur, l'établissement, le médecin responsable ainsi que les soignants, peuvent être amenés à vous demander de réaliser un test de stupéfiants ou contrôle d'alcoolémie.

Tout comportement ou action qui nuirait à l'alliance thérapeutique ou aux autres patients pourra mener à l'arrêt de votre prise en charge.

MÉDICAMENTS

Dès l'entrée, vous remettrez à votre médecin psychiatre, vos ordonnances en cours et aux infirmiers tous les médicaments qui sont en votre possession.

Les médicaments sont distribués en chambre par le personnel infirmier, dans le respect de la prescription médicale et de votre programme personnalisé de soins. Les horaires adaptés aux différentes prises sont affichés sur les écrans dynamiques à l'entrée des infirmeries.

Nous vous invitons à être présent dans votre chambre lors de cette distribution qui permet de garantir la bonne application de la prescription médicamenteuse ainsi que la confidentialité des informations échangées à cette occasion.

OBJETS DE VALEUR

Il vous est fortement recommandé de ne pas venir à la clinique avec des objets de valeur (bijoux, montres, ordinateurs portables, parfums ou produits onéreux,...). Un coffre est à votre disposition pendant les horaires d'ouverture de la réception pour y déposer, uniquement, vos chèquiers, espèces et cartes bancaires. Un coffre-fort est aussi présent dans votre chambre et sous votre unique responsabilité

En aucun cas, la responsabilité de l'établissement ne peut être engagée en cas de vol de perte ou de détérioration de toutes valeurs introduites par les patients dans l'établissement.

ORDINATEUR PORTABLE

Nous vous invitons à veiller à la sécurité de vos ordinateurs portables ; l'établissement décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou dégradations. D'autre part, l'usage de l'ordinateur reste subordonné à un avis médical préalable. Des postes informatiques restent à votre disposition en salle d'ergothérapie sur des créneaux horaires définis.





PARC PAYSAGER

Vous respecterez le parc qui est entretenu pour l'agrément de tous. Les mégots, papiers ou paquets de cigarettes usagés seront jetés aux emplacements prévus à cet effet. Fleurs, plantations et mobilier de jardin ne doivent pas être dégradés ni emportés.

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Pour les objets créés en ergothérapie pour vous-même, ainsi que pour certaines sorties organisées, une participation financière peut vous être demandée.

INDICATION DE SORTIE

Dans le cadre général, les sorties sont autorisées après accord de votre médecin le mercredi de 13h30 à 17h ainsi que le samedi et dimanche et jours fériés de 10h à 17h. Le patient pourra donc, dans le but de faciliter sa réinsertion familiale, sociale, ou professionnelle, être autorisé à sortir, après accord de son médecin référant selon ces tranches horaires. Cette autorisation devra être demandée à l'occasion de chaque sortie, au cours de la visite médicale et au plus tard 2 jours avant la dite permission. Un carton sera alors remis au patient afin de valider l'accord médical.

Vous avez la liberté d'aller et venir dans l'établissement sauf contre-indication médicale, en accord conjoint. Nous vous rappelons que votre

présence aux ateliers thérapeutique est obligatoire et que toute sortie ne doit pas impacter l'organisation de vos soins.

L'accès extérieur est possible par la porte de l'accueil P6 entre 9h30 et 17h00. Toute sortie hors cadre peut entraîner une rupture d'alliance, de soins voire un arrêt de votre hospitalisation.

Pour votre sécurité, les portes extérieures sont fermées de 17h à 8h30. Des dispositifs d'ouverture sont actionnés automatiquement en cas d'urgence.

PERSONNEL

Une équipe pluriprofessionnelle qualifiée est à la disposition des patients. Les stagiaires psychologues, ergothérapeutes, IDE ou administratifs, que vous serez peut être amené à côtoyer, sont informés de la notion de confidentialité et de non divulgation du secret médical.

PROBLÈME TECHNIQUE

Signalez votre problème à l'équipe soignante qui se chargera de transmettre l'information. Les demandes seront traitées dans les meilleurs délais.

RASSEMBLEMENT FESTIF

Tout rassemblement non organisé est interdit, car générateur de nuisances pour l'ensemble du site.

Par mesure d'hygiène et en prévention des risques allergiques, respect des régimes hypocalorique ou diabétique, la consommation d'aliments ou de boissons non fournis par l'établissement est proscrite.

REMERCIEMENTS, RÉCLAMATIONS

Voir «livret d'accueil hospitalisation complète P23».

RELATIONS SEXUELLES

Les relations sexuelles sont strictement déconseillées au sein de la clinique.

Les maladies psychiques entraînent une fragilisation de la personne et induisent une altération du consentement et du discernement.

Le respect de la personne et l'exigence de sécurité et de surveillance nous impose de vous avertir du danger de ces relations entre patients. Elles peuvent faire l'objet d'une rupture du contrat thérapeutique.

REPAS

Merci de vous présenter en salle à manger quelques minutes avant l'heure de service.

Le respect des horaires (affichés en salle à manger et sur les panneaux dynamiques) doit permettre au personnel d'exercer son activité au mieux de l'intérêt de chacun. **Les repas en chambres sont exclusivement sur prescription médicale.**

Nous rappelons que l'introduction de nourriture et de boissons dans l'établissement est interdite pour des raisons d'hygiène et de traçabilité des aliments.



RESPECT DU MATÉRIEL

Toute dégradation du matériel et des infrastructures, même non intentionnelle, est susceptible d'être retenue sur votre dépôt de garantie.

SÉCURITÉ

CONDUITE À TENIR EN CAS D'INCENDIE : la clinique est équipée d'une centrale de détection d'incendie et de fumée. **En cas d'incendie, gardez votre sang froid et ne criez pas «AU FEU». Alertez immédiatement le personnel de la clinique et donnez toutes les informations possibles sur la nature et la localisation du feu.**

Le personnel est formé à organiser la mise en sécurité des patients lors d'exercices ou de simulations. **Veillez respecter les instructions du personnel dans le calme et attendre dans votre chambre.** L'utilisation des ascenseurs est interdite en cas de sinistre.

SOINS

Les médecins et l'équipe soignante élaboreront avec vous votre Projet Personnel de Soins (PPS). Les prescriptions de soins médicaux, d'entretiens et d'activités thérapeutiques, seront adaptées à votre état et à son évolution. L'équipe soignante est à même de vous accompagner tout au long de votre prise en charge.

TABAC, VAPOTAGE ET CBD

Selon le décret n°2006-1386 du Ministre de la Santé du 15 novembre 2006, l'usage du tabac est formellement interdit en milieu hospitalier.

Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de fumer dans les locaux, y compris dans votre chambre et sur votre balcon. Un espace fumeur est à votre disposition, aménagé à l'extérieur.

Par extension, le vapotage est également interdit dans les mêmes conditions. Un addictologue est à votre disposition pour vous accompagner dans l'arrêt ou la réduction de votre consommation. La consommation de toute substance illicite (cannabis, cocaïne ...) ainsi que le CBD n'est pas autorisée durant l'hospitalisation et peut faire l'objet d'une rupture de contrat thérapeutique immédiat.



TÉLÉPHONE

Nous vous invitons à n'utiliser votre téléphone portable qu'en dehors des espaces communs (décret du 3 mai 2002).

L'ouverture de la ligne et la facturation des appels sont offerts pour joindre la France métropolitaine.

Il vous est demandé de ne pas faire usage du téléphone entre 21h00 et 8h00 afin de préserver votre qualité de sommeil et le repos d'autrui.

TÉLÉVISION

Toutes les chambres disposent d'un téléviseur, adressez-vous à la réception pour connaître les modalités de fonctionnement et de prix. L'apport de téléviseur et de box nécessitant des branchements supplémentaires, sont interdits.

VISITES

Elles sont autorisées le samedi, dimanche et jour férié de 13h30 à 16h30. En aucun cas, les visites ne doivent avoir lieu le matin (moment dédié aux soins).

Toute demande de dérogation à cette règle doit être soumise au préalable à l'avis de votre médecin et de l'établissement.

Tout visiteur doit faire part de son arrivée dans l'établissement, en s'adressant à la réception ou au personnel soignant. Les visiteurs ne doivent en rien contrarier l'action médicale ni affecter le repos des autres patients.

VOITURE

Par mesure de sécurité en lien avec les traitements médicamenteux qui vous sont délivrés, nous vous invitons à ne pas faire usage de votre véhicule. Le stationnement n'est pas autorisé au sein de l'établissement.



R